Quarantième année. — N° 212. Un numéro : *dix centimes.* Mardi 13 Septembre 1881.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an. . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 9

Poste :
Un an. . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;
EWIG, r. Ambroise-Richel., 9 ;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

INSERTIONS.
Annonces, la ligne. . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
12 Septembre 1881.

Chronique générale.

Il est rentré depuis quatre jours à Paris.

Le triomphe est terminé, mais, de l'aveu de l'orateur de Neubourg lui-même, « l'ère des difficultés n'est pas close ».

Le chef de l'opportunisme voudrait nous persuader qu'il a entrepris ce qu'une feuille intransigeante appelle irrévérencieusement sa « tournée de consolation », avec l'unique souci de compléter son instruction politique. Le dictateur affecte de s'effacer pour laisser la place à une manière de Lycurgue occupé à parcourir le territoire de la France afin de s'enquérir des besoins du pays et des légitimes exigences du travail national.

Vainement M. Gambetta et sa *République française* essaient-ils de nous donner le change sur le but véritable de ce voyage en Normandie.

Ce but a été indiqué dès le premier jour. Sifflé à Charonne, battu personnellement dans la deuxième circonscription de Belleville, atteint dans une multitude de colléges électoraux par les défaites de ses partisans, le chef de l'opportunisme a voulu relever son prestige amoindri et son autorité chancelante, en allant quêter les acclamations populaires.

Mais le pays n'a pas été dupe de cette mise en scène burlesque, de ces décors de comédie, de tout cet appareil théâtral, de cette féerie grossière où les rôles avaient été distribués d'avance par les préfets, les sous-préfets et les maires, où les acclamations et les applaudissements étaient payés.

Pour avoir trop ouvertement joué à Cahors son rôle de dictateur, M. Gambetta avait suscité contre lui les redoutables méfiances du radicalisme. En Normandie, il a affecté des allures relativement modestes ; il s'est défendu d'avoir une autre ambition que celle du bonheur du peuple ; il a flagorné, d'un ton bonhomme, quelques républicains inconnus ; il a distribué démocratiquement de grosses poignées de mains.

Aux Honfleurois, il a parlé de leurs « admirables prairies » et aux habitants de Pont-l'Evêque de leur industrie chevaline. Quelques ouvriers ont voulu s'atteler à sa voiture ; il a protesté au nom de la dignité humaine, mais il entend bien, l'excellent homme, que la démocratie tout entière s'attelle à son char.

Maintenant, le voilà rentré à Paris ; les arcs de triomphe sont démolis et les lampions éteints ; les acclamations ont cessé de retentir. Il ne reste plus au petit triomphateur de Normandie qu'à aller visiter les « esclaves ivres » dans leurs repaires.

L'ère du triomphe est fermée, mais « l'ère des difficultés n'est pas close ». Nous allons bientôt voir M. Gambetta au milieu des embarras de la politique républicaine ; nous doutons que les petites ovations normandes lui aient rendu l'autorité nécessaire pour dominer et apaiser la tempête révolutionnaire déchaînée contre sa personne.

***

Nouveau voyage de M. Gambetta. — Nous apprenons que M. Gambetta se propose de faire une nouvelle excursion en Normandie dans le courant du mois d'octobre.

Le député de Belleville irait d'abord au Havre, puis à Quillebœuf, à Pont-Audemer, à Rouen et enfin à Vernon.

L'itinéraire complet de ce voyage ne sera définitivement arrêté que le mois prochain ; mais nous pouvons, dès aujourd'hui, annoncer que M. Gambetta visitera Le Havre, Pont-Audemer et Rouen. (*National.*)

***

Les feuilles de gauche ne cherchent plus, maintenant que les élections sont faites, à dissimuler la gravité des événements d'Afrique. M. Le Faure, député de la majorité républicaine, rapporteur du budget de la guerre, qui s'est fait une spécialité des questions militaires, avoue, dans le *Télégraphe*, que « 60 à 70,000 hommes sont déjà partis pour l'Afrique », et il ajoute que « les dépenses grossissent chaque jour dans une » proportion considérable, *sans qu'il soit* » *possible de leur assigner une limite.* »

L'*Avenir militaire*, de son côté, dit qu'on a déjà envoyé en Afrique 121 quatrièmes bataillons complétés à 500 hommes, et il en donne l'énumération. Ce sont des chiffres énormes, et cependant cela ne suffit pas encore. S'il faut en croire des journaux de gauche, M. Roustan aurait déclaré qu'il faudrait porter notre armée à 120,000 hommes ; le *Petit Parisien* dit même 150,000 hommes. M. Roustan serait d'avis « d'occuper » à peu près toute la Tunisie et attribuerait notre situation critique dans ce pays au rappel trop prompt de nos troupes, rappel motivé, on le sait, par des préoccupations électorales.

***

On assure que plusieurs journalistes de la Manche poursuivent le préfet en diffamation pour avoir déclaré aux populations que les gens qui se permettaient de parler de la triste situation de l'Algérie et des efforts nécessaires pour rétablir notre pouvoir en Afrique, « jetaient l'alarme dans un but intéressé. »

Il avait déclaré « leurs allégations mensongères et anti-patriotiques. »

Il les avait traités de « mauvais citoyens. »

Bon exemple à suivre.

***

Il était d'usage que quand un général avait longtemps et glorieusement servi la France, et que son âge le faisait passer dans le cadre de réserve de l'état-major général, le ministre lui écrivît une lettre où il rappelait et louait ses services. Les feuilles ministérielles nous apprennent que « le général Farre, trouvant cette coutume *monarchique*, » a résolu de la supprimer. Aussi n'a-t-il pas écrit la lettre d'usage au général Bataille, l'un de nos plus braves vétérans, qui vient d'être atteint par la limite d'âge. Montrer à l'armée quelque reconnaissance et quelque estime des services qu'elle rend, c'est, paraît-il, une vieillerie « monarchique. » Pour être « républicain, » il ne faut témoigner de déférence qu'aux politiciens de la presse radicale et de la bohême électorale. C'est pour eux seulement que le général Farre réserve sa courtoisie.

***

La République des Etats-Unis, cette République sœur, comme on aime à l'appeler, vient de donner à la République française un exemple de bonne tenue et de convenance que celle-ci ferait bien de suivre. C'est à l'occasion des témoignages d'intérêt que le Saint-Père avait fait parvenir au président Garfield, immédiatement après l'odieux attentat commis contre celui-ci.

En répondant à la dépêche du pape Léon XIII, le secrétaire d'Etat Blaine s'est montré véritablement l'interprète d'un grand pays, qui respecte la religion comme l'une des plus hautes manifestations de l'âme humaine. Exprimant ensuite la pensée personnelle du président Garfield, M. Blaine a dit que « le Président avait été profondément ému du pieux intérêt témoigné pour sa guérison par toutes les Eglises et *par aucune plus largement et plus vivement que par l'Eglise catholique romaine.* »

Ce qui prouve qu'aux Etats-Unis la religion n'est pas dénoncée comme « l'ennemi. »

***

La laïcisation.

Le docteur Desprez, ce républicain de l'hôpital de la Charité, qui a eu le courage de défendre les Sœurs menacées de laïcisation par M. Hérold, a eu raison de douter de la probité des infirmiers et infirmières laïques. A Auxerre, plusieurs de ces dernières ont été ramassées au Champ-de-Mars par la police des mœurs, qui y faisait une battue ; ici, à Paris, nous en voyons échouer en police correctionnelle. Un de ces voleurs de mourants, le sieur Triplet, agissait en grand à l'hôpital Dubois. Mais un jour il fut découvert.

39

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR Mlle MARTHE LACHÈSE.

(*Suite.*)

— Mon mari faisait le commerce des châles et des foulards. De temps en temps, il se rendait dans les Indes. Il n'était pas intelligent, hélas ! il en donna la preuve. Lors de son dernier voyage, il conclut un traité si malheureux qu'il devint responsable des échecs que pouvait subir une maison avec laquelle il était en relations.

« De cette entreprise insensée, le résultat était facile à prévoir. Mon mari fut ruiné. Il ne put supporter ce désastre, il mourut. Vous devez comprendre que la position dans laquelle il m'a laissée ne fait qu'activer chez moi le désir de recouvrer mon légitime patrimoine. »

Pâle de saisissement, mais toujours maître de lui-même, Corentin prit un air méditatif.

— Laissez-moi réfléchir, dit-il. Tout édifice doit s'appuyer sur des bases solides et avoir un plan bien conçu.

— C'est justement parce que je le pense que je viens vous trouver, répondit Mme Gardeles. Seule, je craindrais de faire des imprudences.

— D'abord, madame, reprit maître Le Tianec, êtes-vous en mesure de prouver votre identité ?

— Parfaitement.

De la ceinture de cuir qui serrait sa taille, elle détacha un petit sac fermé à clé. Elle l'ouvrit, en sortit des papiers et, les tendant successivement à l'avocat :

— Voici mon acte de naissance, dit-elle. Voici également mon acte de mariage.

Corentin les examina.

— Ils sont réguliers, dit-il.

— Voici l'acte de décès de mon père, continua-t-elle, puis celui de la baronne Elsa. Comme vous pouvez le voir, ma grand'mère mourut à Nantes.

— Oui, dit maître Le Tianec en posant ces nouveaux actes sur les premiers.

— De plus, continua-t-elle, j'ai une montre portant notre blason. Le général doit en posséder une exactement semblable ; les deux montres avaient été achetées en même temps par la baronne Antoinette de la Jousselière qui les fit graver et les donna l'une à son fils, l'autre à son jeune beau-frère, mon père, de qui je la tiens.

— C'est bien, dit Corentin.

— Maintenant, reprit-elle, je vais vous montrer mes armes.

Alors, déployant avec précaution deux lettres jaunies par le temps et que l'humidité d'un vieux meuble avait marbrées :

— Voici les lettres écrites à Frantz Schemann par le comte Von Schoffer, dit-elle. Regardez aussi le papier qui s'y trouve attaché.

Corentin sentit ses mains trembler en saisissant ces terribles accusateurs : les lettres simples et affectueuses qui annonçaient que le fils d'Elsa Schemann survivait à sa mère, le reçu signé d'Albrecth et constatant la remise des valeurs.

— Enfin, reprit Zélie, voici une déclaration de Frantz Schemann qui affirme l'authenticité des pièces ci-jointes. Cette déclaration est contresignée par son fils, Peters Schemann, qui, vu le grand âge du vieillard, a cru devoir me donner cette satisfaction.

L'avocat lisait, relisait encore ; le reçu semblait surtout absorber son attention. L'étrangère ne voulait pas l'interrompre dans son examen.

— Vous n'avez rien de plus ? demanda-t-il au bout d'un long moment.

— N'est-ce pas assez ?

— Non, madame. D'abord, comment se fait-il que votre parent d'Allemagne ait attendu tant d'années avant de vous remettre les pièces que vous me communiquez ? Il n'existait donc aucune relation entre vous et lui ? Comment avez-vous pu renouer ces relations et trouver le moyen de réclamer une fortune au moment précis où des adversités venaient vous obliger à... ?

La femme pâle recula en faisant un geste de colère. Fixant sur maître Le Tianec des yeux subitement enflammés :

— Quoi ! s'écria-t-elle, oseriez-vous douter de la vérité de mon récit ?

— Ne vous indignez pas ainsi, madame, répondit l'avocat de plus en plus froid et mesuré. Lorsqu'on veut gagner une cause, il faut toujours se mettre à la place de son adversaire et se poser d'avance les questions auxquelles il demandera qu'on réponde. Or, étant bien certain que celle que je vous fais vous serait adressée des premières, je ne puis négliger un point aussi important.

— L'explication que vous souhaitez n'est pas difficile à donner, dit Zélie se calmant aussitôt. Je me méprenais sur votre impression.

— En passant, je suis bien aise de vous avertir, madame, qu'il ne faudra pas préjuger ainsi de mes paroles. Vous n'êtes pas habituée aux affaires, vous pouvez vous tromper sur le sens de certaines expressions. Si je devais craindre de vous blesser, je serais obligé de m'imposer des contraintes, ce qui, dans toute situation grave, devient fâcheux.

— Non, non, monsieur, s'écria Zélie. Veuillez m'excuser et reprendre, une fois pour toutes, la plus entière liberté.

Un silence se fit. Corentin passa la main sur son front où commençait à perler une sueur froide. Puis, sans que sa voix trahît son émotion :

— Je vous demande donc, madame, comment

Un moribond, revenu à la santé, M. Einot, s'aperçut qu'on lui avait volé, pendant qu'il agonisait, sa montre et sa chaîne, son gilet, son pantalon, et soixante francs et une valise pleine de vêtements et de linge. On avait négligé une jacquette qui contenait dans une poche neuf cents francs en billets de banque. En même temps, un autre malade, M. Braga, constatait qu'on lui avait pris aussi sa montre, et l'on découvrit qu'on avait volé également un pantalon, un gilet et un paletot appartenant à M. Anders, alors mourant, et qui est décédé le même jour.

Triplet avait disparu en laissant ses propres vêtements dans la maison, mais quelque temps après il fut arrêté au Havre.

Cet infirmier laïque a été condamné à deux années d'emprisonnement.

PERLES GAMBETTINES.

Nous n'avons pas reproduit les quatre ou cinq discours que M. Gambetta vient de semer en Normandie, d'Evreux à Pont-l'Evêque; la matière était encombrante et peu utile. Quelques phrases seulement doivent être citées, comme modèle de cacologie.

Au premier banquet, à Honfleur, après avoir décerné aux électeurs du Calvados « le prix d'excellence électorale, » M. Gambetta a dit:

« Oui, messieurs, je savais depuis longtemps, et j'ai des témoins dans cette enceinte, *que* dans ce Calvados tant décrié, *que* l'on a maintenu et laissé sous des tutelles et des influences *qui* dataient de loin et *qui* n'en étaient ni plus pures ni plus légitimes, je savais, dis-je, *qu'*un jour viendrait *où*, grâce à l'esprit de propagande, de résolution et de persévérance du vaillant noyau républicain *qui* était à Caen, à Honfleur, à Lisieux, à Bayeux, à Vire, à Falaise, à Pont-l'Evêque, on finirait bien par éveiller dans cette population si sensée, si avisée, si soucieuse de ses intérêts matériels *qui* sont la garantie de ses intérêts moraux, on finirait bien par éveiller ce vieil esprit de sagesse normande, et *qu'*un jour la République apparaîtrait aux populations de ces contrées comme le gouvernement par excellence, comme le gouvernement de leur prospérité et de leur avenir. »

Et encore :

« Messieurs, je suis heureux d'être venu. J'ai constaté *qu'*environnés de tous les présents et de tous les dons de la nature, au bord d'un fleuve magnifique, devant cette étendue *sur laquelle* vous savez, intrépides *navigateurs*, audacieux *coursiers, vous lancer* à votre tour, *adossés à cette* merveilleuse *vallée où l'on voit* presque *l'herbe pousser, tant elle va* vite et *tant elle est drue*, vous avez trouvé le moyen d'ajouter à toutes ces richesses. On peut constater, en interrogeant celui qui passe dans la rue, sur le port, que votre fortune commerciale est grandissante, que tous les ans vos relations s'étendent, que votre tonnage augmente, que vous êtes déjà à l'étroit dans vos bassins, que vous songez à vous étendre...

» Permettez-moi, en terminant, de vous dire *que*, de toutes les *récompenses* que je puisse désirer dans ma vie, il n'en est aucune, *couverte ou décorée de quelque* nom *que* vous voudrez, sous *quelque* apparence *qu'*on la présente, il n'en est aucune *qui* vaille pour moi cet accueil joyeux, fraternel *dont* la franchise m'allait au cœur, et *que* je lisais dans tous les yeux, *que* j'ai reçu ici depuis *que* j'ai eu le plaisir d'y arriver. »

Ça c'est dans le discours du banquet à 30 francs par convive.

Le lendemain, au banquet démocratique, à 8 fr. par tête, l'allocution a été très-courte. Nous y trouvons cette phrase noble :

« Nous avons cru voir que la première chose à faire est de *prendre la cervelle* de l'enfant et de *la meubler*, de l'*éclairer* de la lumière de la raison et de ne pas la laisser en proie à la crédulité. »

*

Les extraits qui suivent ont pour objet de montrer comment M. Gambetta est devenu ennemi de la « *populace* » depuis son aventure de Charonne.

A Neubourg, devant la statue de Dupont de l'Eure :

« C'est pour cela qu'il est bon d'élever des statues à ceux qui n'ont jamais failli dans leur conduite, jamais failli dans leur raison, qui n'ont *rien cédé ni aux emportements ni aux exagérations de la foule*, pas plus qu'au despotisme d'un seul, et qui, toujours suivant la voie droite et rigoureuse qu'ils s'étaient tracée, ont, *à travers les impopularités passagères* comme à travers les acclamations enthousiastes, marché toujours d'un pas égal vers la conquête de l'idéal : la justice et le droit. »

A Evreux, au balcon du Cercle :

« Mais il faut bien s'entendre : *il ne s'agit pas de subir des courants qui peuvent traverser les foules* : il faut avoir le courage de leur dire la vérité. »

A Honfleur, au banquet à trente francs :

« J'ai connu, *je connais* encore *d'autres populations plus mobiles*, plus ardentes, plus enthousiastes, mais aussi *qui portent* peut-être *plus d'imprévu et de variabilité* dans le culte de leur affection. »

C'est vraiment mélancolique.

EN AFRIQUE.

Des dépêches de Tunis nous apprennent que le général Logerot aurait demandé à Paris 20,000 hommes de renfort à l'aide desquels il se déclare certain d'avoir raison de l'insurrection en quelques semaines.

Il prétendrait que la campagne peut se prolonger indéfiniment si on lui ménage les renforts et si on ne se hâte pas de mettre entre ses mains un puissant effectif.

Des ordres ont été donnés pour effectuer l'embarquement d'un corps de renfort très-important, près de 15,000 hommes, dit-on. (*Télégraphe.*)

—

D'après la *France*, 1,500 hommes ont dû partir avant-hier de la Goulette pour Sousse, où les insurgés des environs entrent avec des armes cachées sous leurs vêtements.

On a découvert à Tunis une nouvelle fabrique clandestine de poudre.

—

Une dépêche d'Alger annonce l'arrestation de deux caïds de Sidi-Bel-Abbès, tous deux chevaliers de la Légion-d'Honneur, arrestation motivée par la saisie de lettres compromettantes établissant, paraît-il, l'existence d'une correspondance entre ces caïds et Bou-Amena. (*Temps.*)

—

On télégraphie de Tunis au *Temps* que les tribus révoltées, réunies à 15 kilomètres du camp du général Sabatier, comptent attaquer et enlever le camp à la faveur du désordre que produiront 400 chevaux, portant sur leur dos des bottes d'alpha enflammées.

—

On télégraphie de Tunis, 9 septembre, soir :

« La *Galissonnière* et deux canonnières sont parties ce soir pour Sousse, afin de protéger le débarquement des troupes dont le départ aura lieu demain.

» La colonne Sabatier, dans une reconnaissance qu'elle vient de faire aujourd'hui, a rencontré des troupes arabes qui se sont enfuies après avoir essuyé le feu de nos soldats.

» Trois insurgés ont été tués et deux sont faits prisonniers. »

Départs de troupes.

On écrit de Dijon, à la date du 9 courant :

« Ce soir sont arrivés en notre ville trois bataillons des 8e, 73e et 127e de ligne partant pour la Tunisie.

» D'après le *Monde militaire*, le 5e bataillon de chasseurs à pied en garnison à Dijon recevrait bientôt aussi l'ordre de partir.

» Ce bruit mérite confirmation.

» Le général Farre dégarnirait-il la frontière de l'Est ? »

—

Samedi, 50 hommes du 3e dragons sont partis pour Toulon, d'où ils seront dirigés sur l'Algérie. Ils seront incorporés à un régiment de chasseurs.

—

On lit dans le *Progrès du Nord* :

« En outre du 4e bataillon parti dimanche, 100 hommes du 43e de ligne viennent de recevoir l'ordre de se rendre en Tunisie.

» Hier, à trois heures quarante du soir, le premier bataillon du 127e de ligne, en garnison à Valenciennes, est parti pour Lyon où se forment les colonnes destinées au corps expéditionnaire. »

Toulon, 10 septembre.

Le transport *Shamrock* appareille demain matin pour la Tunisie avec trois bataillons des 33e, 110e et 43e de ligne. Ces trois bataillons sont attendus dans la journée.

Avec ces troupes et les trois bataillons des 127e, 73e et 8e de ligne, arrivés ce matin, nous avons 3,000 hommes destinés à l'Algérie.

Le transport l'*Intrépide* est arrivé hier de Tunisie. Il se prépare à repartir.

Etranger.

L'ENTREVUE DE DANTZIG.

La rencontre des deux empereurs, dont la signification politique ne peut échapper à personne, a eu lieu d'après le programme et le cérémonial officiel.

L'*Agence Havas* nous fait connaître les détails suivants :

Dantzig, 9 septembre.

L'empereur d'Allemagne et le Czar sont entrés à 3 heures et demie dans Dantzig au son des cloches et au bruit du canon.

L'empereur d'Allemagne et le Czar, suivis dans une seconde voiture par le Prince impérial d'Allemagne et le grand-duc Wladimir, ont été accueillis à leur entrée dans la ville par les applaudissements enthousiastes de la foule, qui se sont répétés sur tout le parcours du cortége.

Le Czar portait l'uniforme du régiment de uhlans prussiens dont il est le chef honoraire.

Dantzig, 9 septembre, 8 h. 20, soir.

L'empereur Guillaume, à bord du *Hohenzollern*, a attendu l'empereur Alexandre en haut de l'échelle du navire.

Les deux souverains se sont tenus longtemps enlacés et se sont embrassés plusieurs fois sous le coup d'une émotion profonde.

Les salutations échangées entre l'empereur Alexandre et le Prince impérial ont été également très-cordiales.

L'empereur Alexandre s'est ensuite adressé au prince de Bismark avec qui il a eu un long entretien.

L'entrevue a été suivie d'un déjeuner.

LA RÉVOLTE AU CAIRE.

Les dernières dépêches qui nous arrivent du Caire disent que la révolte prend d'heure en heure des proportions plus grandes. Les troupes réclament énergiquement l'arriéré de leur solde et menacent, si on ne le leur donne pas, de tout mettre à feu et à sang.

D'autre part, on télégraphie de Constantinople que le Sultan, fort ému des événements du Caire, songerait à déposer Tewfik.

Le Caire, 10 août.

Les troupes nègres, campées à Tourok, marchent sur le Caire.

Le colonel Araby-Bey, chef des révoltés, aurait des intelligences avec les Bédouins de la Haute-Egypte. (*Télégraphe.*)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 septembre.

La Bourse éprouve quelques fluctuations. Le 5 0/0 débute à 116.25, descend à 116.10 et se relève à 116.20. On cote 87.05 sur l'amortissable ancien. L'Italien est à 89.55 et le Turc à 17.70.

Le Crédit foncier varie de 1,655 à 1,660. A ces prix les achats du comptant prennent une grande importance. On est ferme sur le Crédit foncier et agricole d'Algérie. Les tendances sont excellentes sur la Société française financière à 985.

L'action du Crédit foncier est en progrès continu. Après 770 on fait 773.75 et 775. La Société vient d'établir un service de dépôts à échéance fixe par lequel elle assure aux capitaux une rémunération égale à celle des placements permanents.

La Banque nationale est ferme au-dessus de 700. On s'attend à un prochain développement de la hausse. On recherche à 625, sur le marché libre, les actions du Crédit foncier luxembourgeois. Les Bons de l'Assurance financière sont en vive demande.

La Banque transatlantique a un marché actif à 630.

Le Crédit général français est en avance très-vive aux environs de 800.

La Banque de Prêts à l'industrie est à 625.

Chronique militaire.

D'après les règlements militaires en vigueur, les réservistes ne doivent pas faire adresser leurs lettres poste restante pendant qu'ils sont sous les drapeaux. Les receveurs des postes ont les ordres les plus précis pour ne remettre aucune lettre à un homme revêtu de l'uniforme militaire. Il y a dans chaque régiment un vaguemestre commissionné qui *seul* a le droit de retirer les lettres pour tous les soldats du régiment.

---

ces pièces sont venues entre vos mains ? reprit-il.

Zélie baissa la tête.

— Il m'en coûte de faire allusion au métier humiliant que j'ai dû accepter, dit-elle. Cependant c'est à lui, indirectement du moins, que je dois de m'être rapprochée de la famille Schemann. Savez-vous quel est mon état ? dit-elle brusquement en regardant M. Le Tianec.

— A cette question, j'ai répondu d'avance en disant que je vous croyais Asiatique.

— Oui ! s'écria-t-elle, il m'a fallu descendre jusque là ! J'étais veuve depuis huit jours, et je savais que, vingt-quatre heures passant encore, je n'aurais plus même un toit pour m'abriter. J'allais être obligée d'acheter le pain quotidien au prix du travail et de la dépendance, et le travail et la dépendance, moi, je les hais. Je songeais avec désespoir à un pareil avenir, quand, derrière moi, j'entendis un bruit d'ailes. Lors de son dernier voyage dans les Indes, mon mari avait apporté un roussette-edul qu'il voulait offrir au directeur du musée zoologique de Marseille. Le directeur était absent. Avant son retour, mon mari fut saisi par le mal qui l'emporta. Lui seul prenait soin de cet animal dont la seule vue me faisait horreur. Pendant sa maladie, un serviteur le remplaça, car, ajouta-t-elle amèrement, j'avais alors des serviteurs. Dès que mon mari fut mort, je dus congédier mes domestiques, et j'oubliai le roussette-edul dont la cage était suspendue dans une chambre de réserve. Heureusement, je me trouvais proche quand ce bruit vint m'en faire ressouvenir. L'animal, laissé sans nourriture, se mourait ; il était tombé au fond de sa cage et c'était en essayant encore des mouvements convulsifs que, de ses grandes ailes, il frappait les barreaux. Une idée subite, une inspiration traversa mon esprit. Avec le sang d'un des oiseaux de ma volière, je ranimai cette bête que je ne pouvais toucher sans frissonner de dégoût. Le lendemain, avant l'aube, je partis, l'emportant sur mes épaules, tant je craignais qu'on ne lui trouvât une grande valeur.....

— Monsieur votre mari laissait donc un passif, madame ?

— Oui. Mais, reprit-elle, ne plaignez pas les créanciers. L'an dernier, un cousin de mon mari a tout acquitté.

— Et vous avez offert l'oiseau à la curiosité publique ? Le moyen était ingénieux.

— Il m'imposa d'abord des souffrances odieuses. Je ménageais avec jalousie le peu d'argent que je recevais. Je voyageais à pied. Quelquefois je m'endormais ayant faim : alors, dans mes rêves, je voyais le vampire indien sortir de cette cage que, pendant tout le jour, j'avais portée, liée sur mon dos ; je croyais avoir perdu la plaque de fer à l'aide de laquelle je me préservais de l'atteinte de ses griffes, et je le sentais se cramponner à ma poitrine ou me labourer les membres avec ses ongles qui remuent toujours. Oh ! reprit-elle avec un accent effrayant, je garde le souvenir de ces tortures, et des humiliations, et des fatigues, et de tous les maux que j'ai subis depuis quatre ans, afin que leur pensée m'encourage à faire sentir le poids de ma vengeance à ceux qui, pendant que j'errais ainsi le long des grands chemins, menaient une vie douce et charmante avec l'or qui m'était dérobé...

— Madame, interrompit Corentin dont les mains se crispaient, tout ceci ne me dit pas comment vous avez reçu les pièces dont nous parlions.

— Je vous demande pardon. Vous voulez des explications, je vous en donne.

(*A suivre.*)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Maximes et Pensées.

Il n'y a qu'une chose que nous aimions à voir partager avec nous, c'est notre opinion.

—

Une épigramme, une plaisanterie, un mot piquant, causent dix fois plus de peine là où ils s'adressent, qu'ils ne donnent de satisfaction à celui qui se les permet.

Beaucoup de réservistes et de territoriaux appartenant au commerce ou à la finance, ont eu la malencontreuse idée de se faire adresser, poste restante, des lettres qui leur ont été impitoyablement refusées pendant tout le temps qu'ils ont passé sous les drapeaux. Plusieurs d'entre eux ont éprouvé par ces retards de graves préjudices.

Ils ont actionné le ministre des postes et télégraphes comme responsable des dommages-intérêts. Comme il était facile de le prévoir, les plaignants ont été déboutés de leur demande. Leur requête devant le conseil d'enquête a été également repoussée.

Au moment où les réservistes viennent d'entrer à la caserne, il nous paraît donc utile de rappeler que les règlements militaires et les ordonnances du ministre de la poste interdisent formellement aux réservistes de recevoir des lettres poste restante. Nous croyons être utile à leurs familles en les prévenant de ne pas user de ce moyen de correspondance.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Samedi, un détachement de la garnison de Fontevrault, appartenant au 66e de ligne, a traversé Saumur pour rejoindre son régiment à Tours. Ce régiment doit fournir à l'armée d'Afrique un nouveau détachement, et les hommes de Fontevrault feront partie du prochain départ dont la date n'est pas encore fixée, mais qui ne peut évidemment tarder.

Dans ce nouvel envoi, il y aura des hommes de la classe de 1876. On dit que le départ de cette classe est suspendu dans tous les régiments qui ont des détachements en Afrique.

Ce serait encore un démenti aux démentis des préfets.

M. Marc Boudent, de Saumur, vient de subir avec succès, devant la faculté de Rennes, la première partie du baccalauréat ès-lettres.

Le nommé Alexandre Perroteau, qui a été écrasé jeudi sous une des roues de son tombereau, a succombé samedi soir, à la suite de souffrances atroces.

Le malheureux Perroteau était âgé de 32 ans et laisse une veuve et trois enfants en bas âge, dont l'aîné n'a que 6 ans.

FONTEVRAULT.

Vendredi soir, vers 7 heures, un violent incendie illuminait d'une lueur sinistre l'entrée de la ville de Fontevrault, du côté de la route de Loudun, et les coteaux de cette route. En un instant, toute la population était sur pied, la compagnie de pompiers se réunissait à la hâte et conduisait la pompe. Grange, écurie, habitation des époux Crouai, fermiers, étaient en feu.

Les premiers secours ont été dirigés par M. Palustre, maire, et par la gendarmerie. Bientôt sont arrivés avec deux pompes, sous la direction de M. Laburthe, les jeunes colons de Saint-Hilaire qui ont puissamment contribué au sauvetage d'une partie du mobilier et des animaux enfermés dans l'étable.

Malgré tant d'efforts, les pertes atteignent un chiffre relativement considérable. Elles s'élèvent à 6,000 fr. environ, tant en récoltes, instruments aratoires, mobilier, qu'en bâtiments.

Le feu n'a été éteint qu'à 11 heures du soir.

On ignore la cause de ce sinistre.

Un notaire persécuté.

Sous ce titre, nous lisons la curiosité suivante dans le *Courrier d'Angers* de vendredi :

« Hier soir, à huit heures, une voiture débouchait rapidement de la rue Lenepveu et s'arrêtait place du Pilori.

» Un homme descendait précipitamment de cette voiture et entrait dans nos bureaux tenant à la main un chiffon de papier. Il était visiblement sous le coup d'une violente émotion, ses mains tremblaient, et c'est à ce tremblement que nos employés attribuèrent la peine qu'il éprouvait à lire la lettre dont il venait demander l'insertion.

» On comprendra et on partagera cette émotion indignée lorsqu'on saura que cet homme était un notaire et un notaire sous le coup d'une horrible machination politique.

» Nos lecteurs ne se rappellent certainement pas avoir lu dans notre numéro d'hier un entrefilet contenu dans notre chronique locale et ayant pour titre : « Acte de probité. » Nous avions résumé une nouvelle de l'*Echo Saumurois* sans nous douter des horribles noirceurs que pouvait contenir la prose de notre excellent confrère. Voici, du reste, notre entrefilet :

ACTE DE PROBITÉ. — Le samedi 30 juillet dernier, la jeune Henriette Joreau trouvait à Saumur, sur la voie publique, une somme de 600 fr. que son père, simple ouvrier serrurier, se hâta de déposer au bureau de police, où le propriétaire, M. S..., de Doué-la-Fontaine, vint les réclamer en se contentant d'adresser un remerciement à M. Joreau.

» L'homme qui se présentait dans nos bureaux était M. S..., de Doué-la-Fontaine, c'est-à-dire M. Salmon, notaire.

» Ce notaire nous a donc remis un chiffon de papier dont il nous réclame l'insertion, en nous menaçant des huissiers, si nous refusons.

» Un notaire a des clercs ; il n'y a pas de notaire sans clerc, ne fût-ce qu'un sauteruisseau ; eh bien, M. Salmon, s'il tenait à l'insertion de sa lettre, aurait bien dû la faire transcrire par une des belles plumes de son étude, car nous avons absolument renoncé à traduire le gribouillage qu'il nous a remis.

» Après plusieurs heures d'étude pour déchiffrer les hiéroglyphes du notaire, avec des loupes d'un pouvoir grossissant considérable et beaucoup d'imagination, nous sommes parvenus à donner un sens, vrai ou faux, à cette lettre.

» M. Salmon prétend que notre bonne foi a été surprise par l'*Echo Saumurois*.

» Ce n'est pas que M. Salmon n'ait pas perdu la somme de six cents francs.

» Ce n'est pas que la fille de M. Joreau n'ait pas retrouvé cette somme.

» Ce n'est pas que l'honnête M. Joreau ne se soit pas empressé de rendre cet argent à son propriétaire.

» Ce n'est pas non plus que M. Salmon ait donné la moindre récompense à M. Joreau.

» Toutes les affirmations de l'*Echo Saumurois* étaient exactes.

» Par exemple, s'il n'a donné aucune récompense, M. Salmon se propose maintenant d'en donner une grosse.

» Ce notaire généreux aurait certainement bien donné cette récompense avant de voir la petite note insérée dans l'*Echo Saumurois*, mais il en a été empêché par une foule de raisons. Il avait dit qu'on vienne le trouver à l'hôtel de Londres, on n'est pas venu avant son départ, et depuis cette époque il est en vacances, il est allé à Saint-Servan, à Paris, etc., etc.

» D'ailleurs il avait déclaré au commissaire de Saumur SON INTENTION de donner 10 francs.

» Le commissaire aurait bien pu remettre cette somme à M. Joreau ; mais c'est une idée que n'a pas eu le notaire, la note de l'*Echo Saumurois* la lui donnera certainement.

» Enfin il paraît qu'il y a là-dessous une grosse question politique. Qui aurait pu s'en douter? Ce point semble particulièrement toucher M. Salmon.

» Dans une marge de la lettre, un de ces renvois chers aux tabellions et indiqués par une petite croix, porte très-lisiblement écrit (ce qui fait un étrange contraste avec le reste de la lettre) :

« *Dans le parti républicain, on est tout aussi généreux que le conservateur.* »

» Pardon, généreux notaire, pour parler français il eût fallu pousser votre générosité jusqu'à accorder deux mots de plus à cette phrase, et dire : « que dans le parti conservateur. »

» C'est peut-être l'émotion que lui a causée l'affreux danger dont le menaçaient ces journalistes conservateurs, gens capables de tout, qui aura fait commettre au notaire ce lapsus. Mais aussi, pourquoi diable écrit-il lisiblement la seule phrase de sa lettre qui ne soit pas dans le français le plus correct ?

» Pauvre victime de la réaction et de la syntaxe ! »

M. Salmon eût mieux fait de s'exécuter de suite, il n'eût point vu une machination politique dans le récit d'un fait blâmé par tous, sans exception.

A la dernière heure, nous apprenons que la récompense pourrait bien être en route.

NANTES.

Le ministre de la guerre vient de demander au 64e de ligne, en garnison à Nantes, 100 hommes pour compléter l'effectif du 4e bataillon de ce régiment, parti en Afrique à la fin du mois de juillet.

A PROPOS DE L'ACCIDENT DE CHARENTON.

On lit dans l'*Intransigeant* :

« Le déplorable accident de Charenton a montré une fois de plus que, dans les collisions et les tamponnements, les wagons les plus rapprochés du choc offrent seuls des dangers de mort pour les voyageurs.

» Comment se fait-il, depuis qu'il y a des accidents de chemins de fer, qu'on n'ait jamais pensé à interdire toute autre espèce de trains de voyageurs, que les trains de composition mixte, c'est-à-dire moitié de voyageurs, moitié de marchandises?

» Il y aurait toujours, ainsi, en tête et en queue, préservant les wagons du milieu, un rempart de deux wagons au moins ne contenant que des marchandises ou des bagages.

» Les collisions n'offriraient plus de danger de mort.

» Il est certain qu'on a dû y penser, mais les compagnies doivent avoir plus de profit à ne composer les convois qu'avec des wagons de voyageurs, et, dès lors, on n'a plus songé à cette vétille qu'on appelle la vie humaine. »

Il y a encore d'autres moyens qu'on peut mettre en usage pour la sécurité des voyageurs. On écrit à ce sujet au *Journal du Loiret* :

« Paris, 6 septembre 1881.

» Monsieur le rédacteur,

» Je reviens de l'exposition d'électricité où, tandis que j'étais occupé à considérer l'ingénieux *Block system*, destiné, comme vous le savez, à prévenir toute rencontre sur la voie ferrée, je me suis rencontré avec un employé supérieur du chemin de fer d'Orléans, qui expliquait à un exposant que, sur la ligne d'Orléans, aucun accident de ce genre ne se produisait, parce qu'elle était munie du *Block system*.

» Ne serait-il pas juste, Monsieur le rédacteur, que la presse, dont la plus noble mission est de faire connaître les abus et de répandre partout les lumières du progrès, après l'épouvantable catastrophe qui vient de se produire sur la ligne de Lyon, fît valoir, aux yeux de nos gouvernants, l'absolue nécessité d'imposer à toutes les lignes de chemins de fer le *Block system* ou toute autre combinaison analogue à celles qui sont en usage en Angleterre, aux Etats-Unis, etc., et qui veillent à la sécurité des voyageurs ? »

Publications de mariage.

Alexandre Verdy, couvreur, d'Argenton-sur-Creuse (Indre), et Clémence Provost, couturière, de Saumur.

Jacques-François Reffuveille, cocher, de Saumur, et Pauline Gaudin, domestique, de Brézé.

Alexis-Louis-François Gallé, teinturier, de Château-du-Loir (Sarthe), et Camille-Eugénie Chaussepied, sans profession, de Saumur.

Pierre-Louis Poulard, menuisier, et Camille-Marie Bertrand, couturière, tous deux de Saumur.

Faits divers.

Il s'est produit l'autre semaine, à Lorient, un accident bien regrettable.

Une femme, portant un enfant dans ses bras, passait, dans la rue du Finistère, en plein jour, quand un pot de fleurs, se détachant juste à point de la fenêtre d'un étage, tombe sur la tête de l'enfant et la brise, et d'un petit être, souriant peut-être alors à sa mère, fait soudainement un cadavre !

Si l'on peut qualifier de fatalité sans nom un aussi triste événement, comment qualifier l'imprudence qui entraîne d'aussi déplorables effets ? Qu'on puisse avoir à portée de la main, sur l'appui d'une croisée, des pots de fleurs constituant une sorte de jardin suspendu de Babylone, cela ne se peut concevoir qu'à une condition : c'est que toutes mesures auront été prises pour garantir la sécurité des passants.

***

Nous trouvons dans plusieurs journaux de nouveaux renseignements sur l'accident dont a failli être victime le général marquis de Galliffet :

Le dernier jour des manœuvres de cavalerie du camp d'Avor a été marqué par un accident qui aurait pu avoir les suites les plus graves. Le 16e régiment de chasseurs s'exerçait à franchir un fossé, large de cinq mètres et bordé d'une haie ; déjà l'obstacle avait été franchi une première fois, lorsque M. le général de Galliffet ordonna de recommencer l'épreuve, et s'élança lui-même à la tête de ses hommes pour sauter avec eux.

Mais tout à coup son cheval s'abattit, et le général tomba avec sa monture, pendant que trente-deux autres cavaliers roulaient pêle-mêle dans le fossé.

Il y eut un moment de trouble bien explicable en pareille circonstance ; après quoi l'on s'empressa de secourir le général et les soldats, dont quelques-uns, assez grièvement blessés, n'ont pu suivre leur régiment à son départ, et attendent le moment de leur guérison à l'hôpital militaire de Bourges.

Quant au général, assez fortement contusionné lui-même, il dût être transporté sur un brancard jusqu'au premier train en partance pour Bourges, d'où il repartit pour Paris le soir même, après quelques heures de repos.

***

Suite des élections.

Pour chauffer sa candidature, X... a donné à un chef-lieu de son arrondissement deux magnifiques pompes à incendie.

Il y a quelques jours, le feu éclate dans un village voisin. Un homme accourt à la mairie :

— M'sieu le maire ! m'sieu le maire ! crie-t-il, vite les pompes ! il y a le feu à Létangville !

— Mes pompes neuves ! merci... pour qu'on me les abîme !

CONSEILS ET RECETTES.

LE MEILLEUR PROCÉDÉ POUR LA CONSERVATION DES FRUITS.

Le système Paquet, pour la conservation des fruits, n'est qu'une modification de celui de Mathieu de Dombasle :

Dans une caisse en bois de chêne, faites clouer des tasseaux destinés à recevoir des planches mobiles, qui doivent s'ajuster parfaitement.

Ces dispositions prises, procurez-vous de la sciure de bois blanc, mettez-la au fond, laissez-la bien sécher, puis retirez-la et mêlez-y le huitième en volume de poudre de charbon de bois.

Au fond de la caisse, étendez une partie de ce mélange sur une épaisseur d'un centimètre et, sur cette première couche, placez les poires et les pommes que vous tenez à conserver longtemps ; ayez soin de les mettre la queue en l'air et qu'elles ne se touchent pas.

Recouvrez le premier rang de fruits avec une certaine quantité de mélange de sciure et de charbon, et, sur les premiers tasseaux, placez une planche sur laquelle vous remettez un second lit de fruits comme il est dit précédemment ; vous continuerez ainsi jusqu'à ce que toutes les planches soient placées dans la boîte, qui sera fermée par un couvercle à charnières, joignant bien et laissant passer le moins d'air possible.

La caisse sera placée dans une pièce non habitée, ni trop froide, ni trop chaude. En mars, vous transporterez la caisse dans le le lieu le plus frais de la maison, dans une cave bien sèche, par exemple.

Par ce moyen, on peut conserver très-facilement les fruits de garde, d'automne en juin.

Moyen d'obtenir des giroflées doubles. — Voulez-vous semer à coup sûr des graines de giroflées pour avoir des plantes presque toutes à fleurs doubles ? Suivez le conseil indiqué par le *Journal de la Société d'horticulture de Senlis*.

« Suivant M. Chaté, les graines qui doivent donner des plantes à fleurs doubles, sont celles qui sont le mieux disposées à mûrir, par exemple, les graines produites sur les premiers rameaux, où celles situées à la base des siliques. En semant ces graines, il a toujours obtenu de 60 à 70 0/0 de plantes à fleurs doubles ; tandis que, en semant les graines des rameaux secondaires et du sommet des siliques, il a toujours trouvé dans ses semis 70 à 80 0/0 de plantes à fleurs simples. »

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, constipation, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, instituteur à Eynancas (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnelty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr., 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicier, quai de Limoges, et partout chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES A POITIERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 42 matin.
8 25 —		10 h. [illegible]
11 15 —	7 39 soir.	
1 17 soir.	4 55 —	
4 55 —		
7 50 —	11 48 —	[illegible] soir.

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.
12 15 soir.	3 50 —	[illegible] 28 —
6 45 —	10 47 —	11 30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, *propriétaire-gérant*.

Etudes de Me CHAPIN, notaire à Angers,
Et de Me JOLLY, notaire à Pellouailles.

A VENDRE

Le dimanche neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-un, à midi,

Au château de la Mabillière,

LA TERRE DE LA MABILLIÈRE

Située commune de Corzé, à dix kilomètres d'Angers (Maine-et-Loire).

Vaste château avec ameublement complet.

Magnifique futaie.

Trois métairies.

Le tout occupant une superficie de cent soixante-douze hectares.

Belle chasse.

S'adresser à M. PAIN, audit château de la Mabillière. (580)

Etude de Me LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

Rue de Bordeaux, nos 24 et 26, dépendant de la succession de M. Aubert.

S'adresser audit notaire. (581)

Etude de Me PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

A VENDRE A L'AMIABLE,

UNE USINE

Pour la fabrication du noir animal,

Sise à Montfief, commune de Doué, avec les ustensiles et les produits fabriqués existants.

Bon achalandage.

Entrée en jouissance de suite.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, audit Me TAUREAU, notaire. (537)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

Propriété DE GRANGE - COURONNE

A dix minutes de la gare d'Orléans,

Comprenant : maison de maître, pavillon et servitudes, bosquet, grand jardin d'agrément et de produit.

S'adresser à Me MÉHOUAS, notaire, ou à M. LORRAIN-HUBLOT. (573)

M. PAUL MÉNAGÉ, négociant à Saumur, **demande un apprenti.**

OFFICE D'HUISSIER

A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à Me CHALET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à Me BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir,

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.

S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A VENDRE

Grande quantité de BEAUX FUTS Anjou, et beaux cercles, busserie d'Angers.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (542)

A VENDRE D'OCCASION,

Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

Demandent deux apprenties pour les modes.

Conditions avantageuses. (543)

Extrait de Viande

Bouillon instantané

LIEBIG

5 Médles d'Or, 3 Gds Dipls d'Honneur

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE

Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, **demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.**

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans **demande une place de valet de chambre.**

Bons renseignements.

S'adresser au bureau du journal.

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAÎTRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la *Farine Mexicaine* est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. **Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare,** *M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.*

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

BONNET-GIBAUDAN

Cité Purrey, BORDEAUX

Vins & Liqueurs de Bordeaux

CONSERVES ALIMENTAIRES

des 1res Marques françaises et anglaises

Envoi de Prix-Courants et réponse à toute lettre affranchie.

On demande des Représentants avec bonnes références.

90, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

ENCRE NOUVELLE

MATHIEU-PLESSY ✻

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

ENCRE NOUVELLE Double Violet A COPIER

Adoptée par toutes les grandes Administrations.

DÉPOT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

RIELLANT

Chirurgien - Dentiste,

19, rue Royale, Saumur,

Au premier.

PROCHAINEMENT, OUVERTURE

DE LA

PHARMACIE CENTRALE DE SAUMUR

DROGUERIE, HERBORISTERIE

Ancienne Maison A. PIE fils et RAOUL FEIGNOUX

E. D'HUY, Pharmacien,

Successeur,

27, rue de la Tonnelle, 27, SAUMUR.

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang

Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, — Paris.

Pommade FONTAINE

LE POT : 2 FR.

Préconisée par les plus grands médecins de Paris : MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longet, pour guérir rapidement les *dartres* et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les *rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps* (frictions légères chaque soir).

GRAINE DE LIN TARIN

PRÉPARATION NOUVELLE *pour combattre* avec succès Constipations Coliques Diarrhées Maladies du foie et de la vessie

Marque de fabrique.

Exiger les boîtes en fer-blanc UNE CUILLERÉE A SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/4 DE VERRE D'EAU FROIDE

Prix de la Boîte : 1 fr. 30 c.

Salsepareille FONTAINE

LE FLACON : 5 FR.

Salsepareille alcaline et iodurée, dépuratif puissant contre la *scrofule*, le *rachitisme*, les maladies *dartreuses, syphilitiques*, etc. Bien supérieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'estomac et n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle : de une à deux cuillerées à potage le matin, et autant le soir.)

Salsepareille alcaline simple, dépuratif admirable contre les *démangeaisons*. — Même dose que la Salsepareille alcaline iodurée.

Salsepareille ferrugineuse, dépuratif, tonique fortifiant par excellence. Une cuillerée à soupe au commencement de chacun des deux repas principaux de la journée.

Dépôt chez M. ERNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

INHALATEUR-CIGARE BTÉ S.G.D.G.

DE MAGNES-LAHENS

pour l'aspiration des vapeurs de

GOUDRON

Seul mode pratique et rationnel.

Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL dans les principales Pharmacies

Très efficace contre les Oppressions, Enrouements, Asthme, Laryngites chroniques, etc. Excellent préservatif en temps d'épidémie. Utile aux fumeurs de tabac désireux de se corriger. Indispensable aux Chanteurs, Orateurs, Avocats.

On y fume le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la manière du Camphre.

PRIX DE L'ÉTUI RENFERMANT GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1,50

GOUDRON MAGNES-LAHENS

POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est au **Goudron** ordinaire ce que le papier **Rigollot** est à la **Moutarde.** Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson **IRRÉPROCHABLE à 5 centimes le litre.**

PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'Inventeur **MAGNES-LAHENS** Pharmacien de 1re classe **TOULOUSE** (Hte-Gne) envoie FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

Dépôt à Saumur, chez M. ERNOULT, pharmacien.

PROCHAINEMENT, OUVERTURE

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — **Repassage à neuf.**

Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calendre des toiles damassées.

S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.